

**Message 2023-02-19**  
**Jeûner ? – Part 1**

**DIA01** Matthieu 11.18 Jean est venu, il ne mangeait pas et ne buvait pas de vin. Et qu'a-t-on dit? «Il a un démon en lui!»

19 Le Fils de l'homme est venu, il mange et boit, et l'on dit: «Cet homme ne pense qu'à faire bonne chère et à boire du vin, il est l'ami des collecteurs d'impôts et des pécheurs notoires.» Et cependant, la sagesse de Dieu se fait reconnaître comme telle par les œuvres qu'elle accomplit.

Je ne sais pas si Dieu le fait un petit peu exprès pour « embêter » les gens bienpensants, ou se croyant bienpensants, mais il faut bien reconnaître qu'Il semble aimer souvent prendre le contrepied des attentes humaines. Ceci étant, « la sagesse de Dieu se fait reconnaître comme telle par les œuvres qu'elle accomplit. » Jean, il s'agit de Jean le baptiseur, Jean-Baptiste. Par le ministère qu'il a eu, il a indéniablement accompli les œuvres que Dieu avait prévu pour lui, selon une volonté et sagesse divine, en prophète de Dieu qu'il était. Un prophète qui a gêné les élites, la famille du roi Hérode et les chefs religieux en particulier. Comme le dit Jésus dans ce verset, Jean était plutôt un ascète, s'abstenant de diverses choses, jeûnant régulièrement... et on le lui reprochait... Jésus Lui-même, de façon parfaite pour ce qui Le concerne, a bien sûr accompli les œuvres que Dieu avait prévu pour Lui. Et pour cause, Lui était carrément la sagesse de Dieu personnifiée, Dieu fait homme. Mais Lui, au contraire de Jean-Baptiste, c'est le fait qu'il mange et boit, qu'Il se réjouissent souvent autour d'une table qui lui était reproché !... et en plus il mangeait et buvait en bien mauvaise compagnie...

Faut-il plutôt jeûner ou plutôt déjeuner ?... Rassurez-vous, apparemment, quoique vous décidiez, ça fera toujours ronchonner quelqu'un !... Faut-il plutôt jeûner ou plutôt déjeuner ? Question un peu sous forme de boutade mais j'espère aussi interpellante. Je ne sais pas si c'est un questionnement que vous avez ou que vous avez eu. Mais comme on a plusieurs fois réfléchi à la notion de prière l'année dernière dans diverses prédications, on m'a aussi demandé de proposer une réflexion sur le sujet du jeûne qui y est des fois lié... J'avoue que je ne suis pas un spécialiste, et même je n'y connais pas grand-chose, parce qu'à ce jour, je ne pratique pas vraiment le jeûne et donc je ne sais pas si je suis la bonne personne pour en parler... Mais du coup, je me suis posé des questions : Un chrétien, les chrétiens, le pasteur, l'Église, doivent-ils avoir une position particulière en la matière ? Évidemment, le plus important, que nous en dit la Bible ? Dois-je, devons-nous, ou devrions-nous jeûner parfois, occasionnellement, régulièrement, souvent, fréquemment ? Sinon, pourquoi, et si oui, pourquoi ?... Je vous propose un premier volet ce matin, plutôt à regarder le contenu biblique, et en espérant ne laisser personne trop sur sa faim avec les quelques pistes de réflexion de ce matin, il vous faudra attendre 3 semaines pour la 2<sup>ème</sup> partie du sujet où on regardera plus les aspects concrets pour le chrétien et/ou l'Église... Je suis en effet à Neydens puis Genève les 2 prochains dimanches, désolé...

## **1- Survol de l'Ancien Testament**

### a) Pas de commandement (?)

**DIA02** Qu'en dit la Bible ?... Comme point de départ, je crois que nous ne pouvons que noter que dans les 5 premiers livres de la Bible, dans ce que l'on appelle le Pentateuque, il n'y a pas de mot de la famille de « jeûne » ou « d'abstinence ». Mais il y a néanmoins cet exceptionnel événement pour Moïse au Mont Sinaï (Exode 34.28) « Moïse resta là, avec l'Éternel, quarante jours et quarante nuits. Il ne mangea rien, il ne but rien; il écrivit sur les tablettes les paroles de l'alliance, les Dix paroles. » « Jeûner », comme le souligne la définition du mot, c'est certes se priver volontairement de nourriture mais aussi le fait d'en être privé. Et en ce sens, je rejoins le Nouveau Dictionnaire Biblique qui classe ce jeûne de Moïse, comme un jeûne d'exception du à une impossibilité pratique de se procurer de la nourriture ou de la boisson, jeûne assurément couplé à des extraordinaires miracles : la présence de Dieu et le fait de survivre malgré cette longue privation qui serait autrement mortelle pour tout être humain. D'une certaine façon, je pense que l'on peut dire que ce jeûne était « involontaire » même si Moïse a fait la volonté de Dieu, un jeûne en tout cas non prescrit.

De fait, il n'y a pas de commandement explicite dans la Loi de l'Ancien Testament concernant le jeûne. Mais comme dans la culture Israélite de l'époque, le langage se faisait souvent de façon indirecte, par circonlocution comme on dit, un certain nombre de commentateurs lisent cependant entre les lignes que l'expression « vous humilierez vos âmes » autrement traduite « vous vous humilierez » de certains versets écrits par Moïse (Lévitique 16.29-31, 23.27-32, Nombres 29.7) impliquerait un commandement de jeûner.

Ces versets concernent tous l'institution de ce que l'on appelle le jour des expiations, un jour solennel de repentance pour le pardon des péchés un fois par an. C'est donc possible, mais ce n'est pas certain car le plus tardif [Psaumes 35.13](#) qui précise « [J'humiliais mon âme par le jeûne](#) » laisse à penser que le jeûne est un moyen parmi d'autres d'humilier son âme. On peut en effet le faire aussi sans jeûner... Comme piste de réflexion, vous pourrez réfléchir chez vous au fait que si le jour des expiations imposait un jeûne obligatoire, je me demande si pendant les 38 ans de désert qui suivirent, Dieu donnait alors de la manne ce jour-là pour tester l'obéissance des Israélites, ou si au contraire Il n'en donnait pas, pour les y contraindre (?). Hum, franchement, comme je connais Dieu, pour moi, ni l'un ni l'autre ne ferait sens et personnellement, je ne crois donc pas à la prescription d'un tel jeûne. Et en tout cas, L'Écriture est silencieuse à ce sujet... Ah, ce n'est pas évident quand c'est ainsi sujet à interprétation, car il y a assurément un part de subjectivité, on peut se tromper, on peut arriver à lire ce que l'on a envie de lire, on peut exagérer ou minimiser ... Je laisserai donc chacun se faire une opinion...

#### b) Mais des pratiques... bonnes et mauvaises...

**DIA03** Prescription en question... Par contre, ce qui est sûr, c'est que par la suite, l'Ancien Testament nous relate des jeûnes décidés, initiative humaine souvent collective, mais également individuelle, pour soi-même ou imposée aux autres... Ne notez pas toutes les références, je vous envoie mes notes de toute façon... La première dans le livre des Juges ([Juges 20.26](#)), Israël jeûne et pleure devant Dieu suite à de terribles batailles fratricides ayant entraîné la mort de nombreuses personnes. Dans les livres de Samuel, le peuple jeûne encore après avoir reconnu avoir péché contre l'Éternel ([1 Samuel 7.6](#)) ou pour le deuil du roi Saül ([1 Samuel 31.13](#) et [2 Samuel 1.12](#)). Saül qui avait aussi stupidement décrété un jeûne collectif lors d'une bataille contre les Philistins ; jeûne que son fils Jonathan enfreindra par ignorance d'ailleurs ([1 Samuel 14](#))... Puis le roi David jeûnera après avoir reconnu son péché d'adultère et de meurtre pour demander la grâce de Dieu pour la survie du fils illégitime qu'il avait eu avec Bath-Chéba et qui était alors mourant. Prière que Dieu n'a pas exaucée ([2 Samuel 12.16-23](#))... 3 psaumes dits « de David » ([Psaumes 35, 69, 109](#)) mentionnent aussi la pratique par l'auteur, semble-t-il régulièrement, du jeûne... La terrible reine Jézabel décrètera aussi un jeûne pour profiter de l'occasion pour faire tuer son voisin Naboth ([1 Rois 21.9-12](#)). Peu après, son mari le terrible aussi roi Achab s'humiliera sincèrement et jeûnera ([1 Rois 21.27-29](#)) et, peut-être cela nous étonne-il, Dieu fera grâce à ce méchant et l'épargnera... Josaphat, roi de Juda, cherchant l'Éternel décréta aussi un jeûne collectif ([2 Chroniques 20.3](#))...

Bref, des mentions, mais pas si nombreuses que cela pour une période de plus de 600 ans. Du positif et du négatif si on peut évaluer ainsi, du sincère et de l'hypocrisie... La pratique est en fait sans doute beaucoup plus courante que le nombre de récits ne le laisse paraître, et en tout cas, elle s'est assurément renforcée à l'époque de l'exil à Babylone et du retour d'exil. On le voit clairement dans les livres de [Daniel](#), d'[Esther](#), d'[Esdras](#), de [Néhémie](#) en particulier. Jeûnes volontaires individuels ou collectifs, pour pleurer la misère du peuple, demander pardon, ou pour intercéder, ou demander la faveur ou la direction de Dieu. Là il y avait sincère volonté de se prosterner devant Dieu, de s'attendre à Lui, et le jeûne pouvait clairement être un outil pour cela... [Joël](#) semble la seule exception où le jeûne est mentionné dans des paroles de l'Éternel...

Le problème n'est en tout cas pas un problème de fréquence ou de nombre de personnes à jeûner, mais bel et bien, et avant tout, vous le savez, un problème de sincérité, ou à l'inverse d'hypocrisie... Il y a une condamnation en ce sens dans le livre du prophète [Jérémie](#), mais c'est le [ch.58](#) du livre du prophète [Esaïe](#) qui est sans doute le plus explicite à ce sujet, le plus accusateur. Esaïe : -700 av. JC. Je propose d'en lire quelques versets :

**DIA04** [Esaïe 58.1](#) «[Crie de toutes tes forces et ne te retiens pas. Fais retentir ta voix comme le son du cor!](#)  
 À mon peuple dénonce sa révolte, et aux descendants de Jacob leurs fautes.  
 2 [Ils me recherchent chaque jour, ils disent qu'ils se plaisent à connaître mes voies, comme ferait un peuple qui accomplit ce qui est juste et n'a pas délaissé le droit que son Dieu a prescrit.](#)  
 Ils exigent de moi de justes jugements et veulent être près de Dieu.  
 3 « [Que nous sert de jeûner, si tu ne le vois pas? Pourquoi nous humilier, si tu n'y prends pas garde? »](#) (ça se sont les plaintes du peuple... et voici la réponse de Dieu)

**DIA05** «[Au jour où vous jeûnez, vous traitez vos affaires et vous exploitez tous vos ouvriers,](#)  
 4 [vous passez votre jeûne en procès et querelles et en frappant du poing avec méchanceté.](#)  
 Ce n'est pas par des jeûnes, comme ceux d'aujourd'hui, que vous ferez entendre vos prières là-haut!  
 5 [Est-ce cela le jeûne auquel je prends plaisir? Est-ce cela un jour où l'homme s'humilie?](#)  
 S'agit-il de courber la tête comme un jonc et de vous étaler sur le sac et la cendre?  
 Pouvez-vous appeler cela un jour de jeûne que l'Éternel agrée?

**DIA06** 6 Le jeûne qui me plaît est celui qui consiste à détacher les liens de la méchanceté, à délier les courroies de toute servitude, à mettre en liberté tous ceux que l'on opprime et à briser toute espèce de joug.

7 C'est partager ton pain avec ceux qui ont faim, et offrir l'hospitalité aux pauvres sans abri, c'est donner des habits à celui qu'on voit nu, ne pas te détourner de ton prochain.

8 Alors, comme l'aurore, jaillira ta lumière, ton rétablissement s'opérera bien vite.

Oui, alors la justice marchera devant toi, et la gloire de l'Éternel sera l'arrière-garde.

9 Quand tu appelleras, l'Éternel répondra; quand tu crieras à l'aide, il dira: "Je suis là!"

**DIA07** Ce n'est pas un problème de pratique, c'est un problème de cœur... La pratique du jeûne est devenu habitude, religiosité. En jeûnant, Israël croyait amadouer Dieu, croyait peut-être pouvoir Lui forcer la main. « Dieu serait obligé d'agir en notre faveur du fait de notre jeûne. On se prive de manger pour Lui quand même ! »... C'était bien là le problème, encore une sorte de fétichisme, comme déjà évoqué dans la 1<sup>ère</sup> partie du culte, et qui considère le jeûne comme une œuvre méritoire. Quelque chose que l'on peut brandir devant Dieu en disant « regarde, on a fait ça, tu dois nous répondre ! »... Mais Dieu se moque ! Non, le respect religieux ne peut obliger Dieu, ce n'est que tradition humaine. Dieu attend autre chose de nous... En fait, retenons qu'aucune jeûne n'est utile à Dieu, aucun. Car on l'a rappelé semaine dernière, Dieu n'a besoin de rien ! Par contre, certains jeûnes peuvent certainement nous être utiles, à nous, et Dieu peut bien sûr approuver ! Mais quelle motivation au jeûne, quelle intention à mon jeûne ? Il y a ainsi des jeûnes qui plaisent à Dieu, et d'autres qui ne Lui plaisent pas... Et comme le montre bien ce passage, le jeûne, ce n'est certainement pas simplement se priver de manger ou de boire quelque temps, le concept est beaucoup plus vaste, plus riche, selon le point de vue de Dieu. Nous y reviendrons la prochaine fois...

Quelle motivation, quelle intention à mon jeûne ?... Religion, tradition ?... C'est rapidement devenu le problème pour Israël. La pratique, la forme a remplacé le fond et l'intention. La disposition de cœur prime pourtant, doit primer, avant tout ... Point de vigilance particulier pour nous aussi, en toutes choses.

## 2- Survol des évangiles

### a) Pour le regard de qui ?

**DIA08** Matthieu 6.16 Lorsque vous jeûnez, n'ayez pas, comme les hypocrites, une mine triste. Pour bien montrer à tout le monde qu'ils jeûnent, ils prennent des visages défaits. Vraiment, je vous l'assure: leur récompense, ils l'ont d'ores et déjà reçue!

17 Toi, au contraire, si tu veux jeûner, parfume tes cheveux et lave ton visage

18 pour que personne ne se rende compte que tu es en train de jeûner. Que ce soit un secret entre toi et ton Père qui est là dans le lieu secret. Alors ton Père, qui voit ce qui se fait en secret, te le rendra.

Extrait du sermon sur la montagne. Passage où Jésus aborde, la façon de pratiquer certaines choses comme la prière, l'aumône ou le jeûne, les trois piliers de la piété juive de Son époque. Pas de problème particulier de Jésus avec le principe du jeûne, mais, cela rejoint notre problématique de la disposition de cœur, dénonciation forte de toute pratique ostentatoire. Si c'est pour épater la galerie comme on dit, si c'est pour paraître très « spirituel » aux yeux des autres, si c'est pour étaler au grand jour ma « piété », je suis à côté de la plaque, et ce n'est pas la peine... Mêmes questions qu'il y a quelques instants : quelle motivation, quelle intention à mon jeûne ?... Je ne pense pas qu'il faille déduire de ces versets qu'il ne faudrait exclusivement pratiquer le jeûne que seul et de façon secrète, mais il y a assurément là une autre facette du questionnement nécessaire. C'est pour le regard de Dieu ou pour le regard des hommes ?...

**DIA09** Vous me direz sans doute que Jésus a au moins jeûné au tout début de Son ministère, après Son baptême, comme le rapporte Matthieu 4.1-2 « Alors Jésus fut emmené par l'Esprit au désert, pour être mis à l'épreuve par le diable. Après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim ». Et c'est exact !... Il y a là un parallèle évident, divinement voulu, avec l'expérience de Moïse évoquée tout à l'heure. Effectivement, Jésus a jeûné. On peut dire volontairement, puisque la volonté de Jésus a toujours été de faire, de se soumettre à la volonté de Dieu. Mais je rejoins encore le Nouveau Dictionnaire Biblique qui classe aussi ce jeûne de Jésus au désert, comme un jeûne d'exception où Jésus fût privé de nourriture et de boisson, 40 jours comme Moïse au Sinai et comme Élie en chemin vers Horeb (1 Rois 19.8). C'était un choix divin, « l'Esprit l'a emmené au désert » dit le texte, et le diable l'a éprouvé. Il y a eu miracle divin permettant de survivre malgré cette longue privation humainement impossible, et parfait accomplissement du plan de Dieu dans Son humanité. Bref. Exception donc... Jésus jeûnait-il par ailleurs ? Contrairement à tout être humain, Il n'avait en tout cas pas besoin d'humilier son âme, mais comme Il n'avait pas besoin de

faire le baptême de repentance de Jean-Baptiste mais qu'Il l'a fait quand même, je laisserai chacun se faire une opinion personnelle...

#### b) Clash avec Jésus : encore problème de tradition...

**DIA10** Marc 2.18 Les disciples de Jean et les pharisiens jeûnaient. On vient lui dire: Pourquoi tes disciples à toi ne jeûnent-ils pas, alors que les disciples de Jean et les disciples des pharisiens jeûnent?

19 Jésus répondit: Les amis du marié peuvent-ils jeûner pendant que le marié est avec eux? Aussi longtemps qu'ils ont le marié avec eux, ils ne peuvent jeûner.

Dans le texte parallèle de Matthieu 9.15 ce dernier verset dit, avec un regard inverse : « Les jours viendront où le marié leur sera enlevé; alors ils jeûneront. »

« Pourquoi tes disciples à toi ne jeûnent-ils pas ? » Manière polie, ou hypocrite ?, d'accuser Jésus de ne pas Lui-même jeûner, en tout cas de ne pas visiblement jeûner... C'est vrai que les évangiles ne relatent aucun épisode du ministère de Jésus, à partir du moment où il a eu des disciples, où Il aurait jeûné. Jésus jeûnait-il ? Peut-être l'a-t-il fait, mais ce n'est pas du tout mentionné et la réponse qu'Il donne dans ce dernier passage que nous venons de lire tendrait plutôt à faire penser le contraire...

Ce qui est certain, c'est que Jésus a aussi toujours pleinement et parfaitement accompli la Loi, toute la Loi divine donnée à Moïse – je ne reviens pas sur nos réflexions précédentes concernant le jeûne dans la Loi – Jésus était aussi venu pour cela (cf. Matthieu 5.17) mais **DIA11** ici encore, nous devons encore souligner que cette polémique n'est en fait pas un problème de respect de la Loi, mais un problème de respect de la tradition juive. C'est parce que Jésus ne respecte pas toute la tradition des anciens qui fait que les religieux le considèrent plutôt comme un mauvais Juif qui ne peut donc pas être envoyé par Dieu... Erreur de perspective de leur part bien sûr.

Les Juifs avaient en effet, il y a quelques siècles, décidé de jeûnes à faire à certaines époques de l'année, notamment pour commémorer diverses tragédies historiques en lien avec l'histoire de Jérusalem ou du Temple. On trouve en particulier cela dans le livre de Zacharie. Ils préconisaient aussi, pour tout Juif qui se respecte, tout vrai bon Juif religieux, la pratique de jeûnes hebdomadaires... C'est pour cela que Jésus racontera une parabole où il met en scène un Pharisien qui énumère ses accomplissements religieux dans une prière en disant entre autres mérites : « je jeûne deux fois la semaine » (Luc 18.12)...

La tradition humaine a régulièrement cherché à compléter, à combler ce qui est parfois perçu comme des trous dans la loi divine, à expliquer voire imposer la « bonne » compréhension de la loi divine, et diverses choses de ce style, à établir ce qui plaît à Dieu ou non, etc... L'intention de départ n'est souvent pas mauvaise, mais qu'est-ce qui fait autorité quand il y a conflit, quand il y a légalisme, religiosité, quand la tradition s'attachant trop à la lettre a perdu l'esprit de la Loi?... Sujet intéressant, sujet important ! « Hasard » du calendrier, nous avons entre autres choses discuté de cela il y a 8 jours lors de l'étude biblique à propos d'une autre parabole. Avis aux amateurs !... La tradition des hommes n'est pas commandement de Dieu, même si cette tradition n'est pas nécessairement mauvaise, mais c'est un autre débat. En tout cas, il y a souvent eu conflit avec Jésus sur ce sujet-là !...

### **3- Survol de la tradition chrétienne...**

**DIA12** Ah, la tradition !... Ce sera mon dernier point pour aujourd'hui. Assez rapidement dans l'Église primitive, après l'éloge de la souffrance à la suite des martyrs des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> siècles, il y a eu au cours des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> siècles tout un élan vers l'ascétisme, la promotion de l'austérité : ermites et anachorètes, c'est un synonyme, se sont multipliés. Ce sont des gens qui ont décidé de vivre seuls, en réclusion individuelle volontaire dans une vie essentiellement consacrée à la prière et aussi au jeûne. D'autres, appelés Cénobites, décidèrent plutôt de le faire en communauté, les début de la vie monastique... « L'ascète transforme son corps en une offrande, paie de sa personne » dit un commentaire. Un autre dit que « derrière l'éloge chrétien du jeûne, moyen d'apaiser le désir, de purifier le corps et de promouvoir l'esprit, peut être décelée l'influence d'une pensée néoplatonicienne, un désir d'échapper au corps qui tire sans cesse l'esprit vers le bas »<sup>1</sup>... Jeûne et prière comme idéal de vie. Pourquoi pas ? Le principe ne gêne pas, et ne me gêne pas si tant est que mon avis soit important, ce choix est tout à fait possible, mais une tradition humaine qui va cependant jusqu'à influencer la Bible, ou plus précisément les manuscrits de la Bible...

<sup>1</sup> [Chosir l'absence de repas : le jeûne : implicati... – Théologiques – Érudit \(erudit.org\)](http://erudit.org)



Un peu compliqué d'expliquer en détail, mais comme vous le savez, les originaux des livres de la Bible ont disparu avec le temps et on n'a que des manuscrits qui sont des copies de copies de copies... Copies dans lesquelles il peut de fait y avoir, quand on les compare, des différences, mineures ou majeures : changement ou déplacement d'une lettre, d'un mot, d'une phrase, etc... Oublis, ajouts, doublons, erreurs de copiste ou des fois modification délibérée du texte pour l'expliquer, « corriger » ce qui ne plait pas, un commentaire dans la marge qui est devenu partie intégrante du texte, etc. etc.... Il y a de tout, plein de cas de figure... Bref. En gros, grâce aux progrès récents de l'informatique, les spécialistes peuvent désormais comparer relativement facilement et de façon fiable les milliers de manuscrits disponibles, et il y en a effectivement des milliers !, écrits entre le 2<sup>ème</sup> siècle après Jésus-Christ, ce sont les plus anciens témoins que l'on ait à ce jour, et le 14<sup>ème</sup> siècle environ pour les plus récents. Ils ont tous été répertoriés, et quand on en retrouve encore, dans des découvertes archéologiques ou au fond d'une bibliothèque, on les rajoutent dans les bases de données internationales... Certains écrits sont relativement complets, d'autres seulement fragmentaires, abîmés ou en bon état. Certains sont des morceaux de Bible, d'autres plutôt des citations de versets dans des livres des Pères de l'Église... Bref. Tout cela est régulièrement mis à jour, et résumé dans des livres comme celui-ci...

**DIA13** Quelques exemples pour illustrer cela. Si vous avez une traduction ancienne de la Bible, traduction Darby 1885 ou Louis Segond 1910 par exemple, ou alors la traduction œcuménique de la Bible, et si vous lisez le passage après la transfiguration, l'épisode où les disciples n'ont pas pu guérir un enfant sous l'emprise d'un démon, c'est vers la fin de l'Évangile de [Matthieu](#), vous aurez :

(LSG) [Matthieu 17.19](#) Alors les disciples vinrent demander à Jésus, en privé: Pourquoi n'avons-nous pas pu le chasser nous-mêmes?

20 – C'est parce que vous avez peu de foi, leur dit-il. Amen, je vous le dis, en effet, si vous avez de la foi comme une graine de moutarde, vous direz à cette montagne: «Déplace-toi d'ici à là», et elle se déplacera; rien ne vous sera impossible.

21 ~~Mais cette sorte de démon ne sort que par la prière et par le jeûne.~~

Relisez ce passage dans les traductions plus récentes, vous verrez que le [v.21](#) est soit entre crochets, pour dire qu'il n'existe pas dans les meilleurs manuscrits, c'est le cas dans la Nouvelle Edition de Genève 1979, dans la traduction dite à la Colombe, dans le Segond 21, soit il n'y a carrément pas de v.21 comme dans la Nouvelle Bible Segond ou la Semeur ou la Bible en Français Courant. Les spécialistes s'accordent en effet désormais à dire que ce verset n'est pas authentique... Il est selon toute vraisemblance un rajout tardif sous l'influence de la tradition faisant la promotion du jeûne... **DIA14** Son parallèle dans [Marc 9.28-29](#) (DRB) « Quand il fut rentré à la maison, ses disciples, en privé, se mirent à lui demander: Pourquoi n'avons-nous pas pu le chasser nous-mêmes? Il leur dit: Cette espèce-là ne peut sortir que par la prière ~~et le jeûne.~~ » « Et le jeune » est aussi reconnu comme un rajout tardif sous l'influence de la tradition... LSG ne l'a déjà plus !

(S21) Actes 10.30 « Corneille répondit: «Il y a trois jours, ~~[je-jeûnais]~~ jusqu'à cette heure-ci ~~[et]~~ je priais dans ma maison à trois heures de l'après-midi... » Le « je jeûnais » est reconnu comme un rajout tardif sous l'influence de la tradition... (S21) 1 Corinthiens 7.5 « Ne vous privez pas l'un de l'autre, si ce n'est d'un commun accord pour un temps, afin de vous consacrer ~~[au-jeûne-et]~~ à la prière; puis retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente à cause de votre manque de maîtrise. » Même constat concernant les mots « au jeûne et »... Ah, ça ne nous facilite pas la vie tout ça ! Mais ce sont des réalités à connaître pour ne pas se construire une théologie sur des bases instables... Nous avons assurément besoin de l'aide du St-Esprit pour comprendre le texte biblique, et même pour s'assurer de ce qu'est le texte biblique !... ce qui peut passer par les spécialistes, avec confiance mais aussi vigilance et humilité...

#### 4- Pas de commandement, mais des pratiques...

**DIA15** Bref, pas tant de référence non plus à la pratique du jeûne dans le Nouveau Testament. Si on enlève ces versets très incertains, il reste, sauf erreur de ma part, 14 versets seulement dans les évangiles – un seul de ces versets n'a pas encore été pas encore évoqué ce matin, je le mentionnerai semaine prochaine – et 6 autres dans le reste du NT, 4 dans le livre des Actes et 2 dans la 2<sup>ème</sup> lettre aux Corinthiens. C'est tout... Aucun n'est un commandement, mais, comme dans l'Ancien Testament, il y a quelques belles références authentiques de pratique du jeûne, des exemples positifs individuel ou en Eglise. Et nous y reviendrons la prochaine fois, donc dans 3 semaines (le 12/03) pour voir en particulier en quoi cela nous concerne... Aujourd'hui, on a plus vu les mises en garde, des côtés négatifs, la prochaine fois, on verra plus, j'espère du positif et de l'encouragement... Patience, patience... D'ici là, jeûnez ou déjeûnez, selon votre conviction, mais qu'en tout cas, Dieu vous bénisse ! Amen ? Amen ! - **Prière**

## Je me permets de rajouter quelques notes post-prédication :

J'aurais davantage dû insister sur le fait :

- que j'ai, nous avons une pleine conviction de **l'inspiration divine de la Bible, et de l'inerrance de la Bible**. Il ne s'agit donc pas de relativiser quoique ce soit ou de faire du révisionnisme !

Voici d'ailleurs le rappel de l'article concernant la Bible de notre confession de foi :

### **2. Les Saintes Écritures**

*Nous croyons que la Bible est la Parole que Dieu nous adresse. En elle réside la seule et infaillible règle de foi et de vie, ainsi que les critères fondamentaux pour éprouver toute doctrine, toute tradition, tout système religieux ou ecclésiastique et toute action chrétienne. La révélation qu'elle nous apporte ne saurait être modifiée ni complétée par aucune autre.*

*Nous croyons que le Saint-Esprit a souverainement présidé à l'origine et à la formation des soixante-six livres du recueil biblique. Nous croyons qu'il en a lui-même assuré l'enseignement parfait et l'entière vérité par l'intermédiaire des auteurs qui, dans leur humanité et par sa divine inspiration, ont contribué à nous communiquer la Parole de Dieu.*

*Nous croyons que la Bible révèle tout ce que nous avons à connaître pour parvenir au salut, pour vivre selon Dieu et trouver notre joie en lui.*

- Que je sais et j'affirme, nous savons et affirmons que **Dieu a assurément présidé à la préservation des Écritures dans leur transmission au fil des siècles**, et ce malgré les efforts de certains à les détruire ou falsifier. Ainsi, les possibles formulations incertaines du fait de différences dans les manuscrits sont effectivement à la marge et n'impacte pas les doctrines essentielles (sur Dieu, sur Christ, le péché, le salut, etc.) pour lesquelles il n'y a pas de doute et bien unanimité parmi les chrétiens. Ne sont concernés que des points secondaires pour lesquels nous pouvons avoir des opinions différentes. Je suis reconnaissant que les découvertes archéologiques ou scientifiques/technologiques le confirment à chaque fois ! Nous pouvons donc avoir confiance dans les exemplaires de Bible que nous avons. N'hésitons cependant pas à comparer des traductions reconnues différentes pour approfondir nos méditations.

Pour ce qui concerne la recherche de la version originale des versets, je consulte le livre intitulé « Novum Testamentum Graece » de Nestlé-Aland (28ème édition) qui compile la comparaison mise à jour de tous les manuscrits existants et leur analyse. Il en ressort ce qui est le plus vraisemblable quant au texte original (selon eux en tout cas – nous pouvons avoir des avis différents !) avec le relevé de toutes les différences existantes (qui je le répète restent à la marge).

Il peut donc y avoir des points de vue différents quant à l'authenticité ou la non authenticité de tel ou tel mot/verset concernant ces doctrines secondaires. Ce que j'ai présenté est mon point de vue personnel sur cette base que je crois fondée (je me fie à l'expertise des enseignants de la HET qui valide le Nestlé-Aland, mais il existe d'autres points de vue. Que le Seigneur bénisse chacun dans ses convictions !

Pardonnez-moi si je vous ai perturbé ou gêné. Merci de votre confiance, y compris en partageant vos commentaires, remarques, interrogations... Nous pouvons/pourrons y réfléchir ensemble, grandir ensemble ! Que le Seigneur nous guide et garde, par Son Esprit-Saint.